

# CATALOGUE FORMATION

## BACHELOR RESPONSABILITE SOCIALE DES ENTREPRISES



**EMSP Business School** est un établissement d'enseignement supérieur soumis au contrôle pédagogique de l'état, via l'Académie de Paris. **EMSP Business School** dispense des formations en Management de la durabilité allant de Bac à Bac +5, en présentiel et à distance, en formation initiale et continue.

- Numéro de déclaration d'activité est le, enregistrée auprès du préfet de la région Ile de France.
- Numéro SIRET
- UAI-CFA : 0756357C

# FORMATION CERTIFIANTE

01-60-05-58-30

contact@emsp-bs.fr - admissions@emsp-bs.fr

## Présentation

Le Bachelor Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) de l'EMSP est un diplôme inscrit au RNCP, Niveau 6 qui a pour objectif de former les futurs piliers de la transition durable au sein des organisations. L'objectif n'est plus seulement de "faire le bien", mais d'intégrer les enjeux environnementaux et sociaux au cœur de la stratégie économique.

Cette formation s'adapte parfaitement aux besoins des Managers chargés de piloter la stratégie RSE et Développement Durable, qui sont à la recherche de collaborateurs créatifs, passionnés, curieux et motivés.

Le Bachelor RSE de l'EMSP permet d'être très opérationnel dès votre première expérience professionnelle ou de continuer vos études sur un cycle Bac+4/5. Des cours, conférences, Masterclass, Business Games assurés par des professionnels, experts dans leurs métiers.

La mise en relation avec notre réseau d'entreprises partenaires haut de gamme pour effectuer votre alternance.

## Certification

Titre enregistré au répertoire national des certifications professionnelles

## Prérequis

### NIVEAU(X) DE RECRUTEMENT

Bac et Bac+2

Prérequis :

Le Bachelor Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) de l'EMSP est accessible aux titulaires d'un baccalauréat et en 3<sup>ème</sup> année, aux titulaires d'un BTS ou tout autre diplôme de niveau 5.

**Accès sur étude de dossier et éventuellement entretien.**

# FORMATION CERTIFIANTE

01-60-05-58-30

contact@emsp-bs.fr - admissions@emsp-bs.fr

## Objectifs

Le Bachelor Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) de l'EMSP est un diplôme reconnu par l'état de niveau 6 qui vise à atteindre les objectifs suivants :

- ❖ Savoir analyser les changements climatiques, la biodiversité et l'épuisement des ressources
- ❖ Apprendre les réglementations (comme la directive CSRD en Europe) et les normes internationales (ISO 26000)
- ❖ Apprendre à rédiger des rapports de durabilité et à suivre des indicateurs de performance (KPI) environnementaux et sociaux.
- ❖ Évaluer l'impact d'un produit, de sa création à sa fin de vie
- ❖ Sélectionner des fournisseurs respectueux des droits humains et de l'environnement
- ❖ Promouvoir la diversité, l'égalité homme-femme et la qualité de vie au travail (QVT)
- ❖ Communiquer de manière transparente sans tomber dans le greenwashing
- ❖ Apprendre à mobiliser les collaborateurs autour de nouveaux comportements
- ❖ Savoir échanger avec les clients, les actionnaires, les ONG et les collectivités locales.

## Méthode pédagogique et évaluation

### Modalités d'évaluation :

Etudes de cas et/ou tests et/ou dissertations et/ou analyses de texte et/ou QCM et/ou évaluation orale et/ou travaux de recherche / Contrôle continu / Bilan de l'alternance et des compétences (écrit + oral) / Soutenance des mémoires / Évaluation professionnelle en entreprise

Documents récapitulatifs de la formation :

Supports de Cours (formats pdf, et/ou word et/ou ppt), des études de cas et/ou des supports audios et vidéos, d'éventuels exercices à faire en cours de formation

## Durée et Financement

### DURÉE DES ÉTUDES :

- ❖ 3 ans pour les étudiants titulaires d'un BAC ou d'un diplôme équivalent
- ❖ Alternance possible à partir de la 3e année.

# FORMATION CERTIFIANTE

01-60-05-58-30

contact@emsp-bs.fr - admissions@emsp-bs.fr

## Modalités et délais d'accès

### Délais d'accès

- ❖ Les inscriptions pour la rentrée de septembre 2026 se déroulent du 01 mars au 20 septembre 2026
- ❖ Les inscriptions pour la rentrée décalée de janvier 2027 se poursuivent jusqu'au 18 du mois de décembre

### Modalités

L'accès à nos formations peut être initié :

- ❖ Par l'employeur,
- ❖ A l'initiative du salarié avec l'accord de ce dernier,
- ❖ Par un étudiant ou son tuteur légal
- ❖ Alternance possible à partir de la 3<sup>e</sup> année

Après remplissage de la fiche d'inscription, notre école s'engage à vous répondre dans un délai de 72 heures.

Si la formation nécessite des prérequis, nous vous proposerons alors, et ce quel que soit le mode de financement que vous envisagez, un test de connaissance et/ou un entretien de positionnement (par appel téléphonique ou en visioconférence) et/ou une étude de votre dossier.

Cette formation ne possède pas d'équivalence et de passerelle

Les étudiants qui entrent en première année doivent obligatoirement valider tous les blocs de compétences

### POURSUITES D'ÉTUDES

Ce Bachelor a une finalité professionnelle et débouche donc sur un emploi. Vous avez aussi la possibilité de vous inscrire en première année de Mastère

# FORMATION CERTIFIANTE

01-60-05-58-30

contact@emsp-bs.fr - admissions@emsp-bs.fr

## Débouchés

- ❖ Chargé de mission RSE
- ❖ Sustainability Manager
- ❖ Chargé Reporting extra-financier
- ❖ Chargé diversité et inclusion
- ❖ Chargé RH & RSE
- ❖ Chargé de communication
- ❖ Chargé d'événementiel
- ❖ Consultant RSE et développement durable
- ❖ Créateur d'entreprise à impact
- ❖ Chargé de mission environnement

Rythme : 2 jours en formation et 3 jours en entreprise

# FORMATION CERTIFIANTE

01-60-05-58-30

contact@emsp-bs.fr - admissions@emsp-bs.fr

## Programme

### *1<sup>ERE</sup> ET 2<sup>EME</sup> ANNEE*

La formation RSE en 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année qui vise à acquérir des compétences de gestionnaires, est articulée ainsi qu'il suit :

#### **Semestre 1 :**

- ❖ Humanités
- ❖ Concepts et actualités économiques
- ❖ Droit – Moot court
- ❖ Management des entreprises et Projets d'entreprise
- ❖ Administration des ressources humaines
- ❖ Gestion des outils collaboratifs
- ❖ Management et gestion des activités
- ❖ Analyse marketing et Expérience client

#### **Semestre 2 :**

- ❖ Start-up et entrepreneuriat
- ❖ Techniques de négociation
- ❖ Anglais des affaires
- ❖ Introduction au processus comptable
- ❖ Bases de la conformité en entreprise
- ❖ Fondements du Développement Durable
- ❖ Enjeux de la transition et limites planétaires
- ❖ Leadership et gestion des équipes
- ❖ Stage (Facultatif)

Rythme : 2 jours en formation et 3 jours en entreprise

## **3<sup>EME</sup> ANNEE**

La formation RSE de l'année de spécialisation est organisée en deux (2) axes :

### **AXE 1 : MATIERES DE SPECIALISATION**

#### **Semestre 1 :**

- ❖ Élaboration et mise en œuvre de stratégies RSE
- ❖ Gestion inclusive des parties prenantes
- ❖ Concevoir et lancer un produit durable
- ❖ Conduite du changement et de la performance

#### **Semestre 2 :**

- ❖ Normes et réglementations en matière de RSE et développement durable
- ❖ Conception et co-construction d'une politique RSE
- ❖ Modèles d'Affaires durables
- ❖ Conduite d'un projet RSE et mise en œuvre en entreprise
- ❖ Stage (obligatoire)

### **AXE 2 : EXIGENCES DE CERTIFICATION**

- ❖ Validation des blocs de compétences :

**Bloc 1** : Coordonner et améliorer l'activité commerciale de l'établissement marchand

**Bloc 2** : Contribuer aux orientations stratégiques de l'enseigne et optimiser la performance économique de l'établissement marchand

**Bloc 3** : Manager les salariés de l'établissement marchand

Rythme : 2 jours en formation et 3 jours en entreprise

## FORMATION CERTIFIANTE

01-60-05-58-30

contact@emsp-bs.fr - admissions@emsp-bs.fr

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap



**Référent handicap** : Stéphane NOAH

**Téléphone** : 0160055830

**Mail** : Stephanenoah@emsp-bs.fr

Contacts

Mail : contact@emsp-bs.fr / admissions@emsp-bs.fr

Numéro : 0160055830

Les informations relatives au coût de cette formation sont accessibles en cliquant sur le lien suivant : [Cette page](#)

## Financement

- ❖ Le contrat d'alternance : l'entreprise s'acquitte des frais de scolarité en lieu et place de l'étudiant.
- ❖ Le Congé Individuel de Formation (CIF).
- ❖ L'aide individuelle à la formation (AIF), si vous êtes demandeur d'emploi
- ❖ Le financement personnel via un job étudiant ou un prêt bancaire.
- ❖ Vous avez la possibilité de payer vos frais de scolarité en plusieurs fois.
- ❖ Séminaire de recherche d'entreprises
- ❖ Coaching individuel

## Aide à la recherche d'entreprise

- ❖ Séminaire de recherche d'entreprises
- ❖ Coaching individuel
- ❖ Mise en relation avec les partenaires de l'école